



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Désengagement de l'État sur le projet à deux fois deux voies de la RN 88

Question orale n° 191

Texte de la question

M. Pierre Morel-À-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur le projet à deux fois deux voies de la RN 88. Cette voie transversale entre Lyon et Toulouse traverse le département de la Lozère entre Langogne et l'A75 en passant par Mende. Elle a fait l'objet de maintes revendications de la part des élus locaux depuis de très nombreuses années. Or, depuis 20 ans, l'État n'a fait aucun effort sur ce dossier en Lozère alors que des avancées ont été obtenues sur l'Aveyron et la Haute-Loire. Cette voie a été classée dans le schéma transeuropéen de transport en 1995. À un moment, le viaduc du Romardiès a été réalisé au Monastier et depuis, rien n'avance. On parle d'une déviation à Mende qui n'est qu'une rocade sans intégration réelle dans la RN 88 et d'une déviation à Langogne qui fait l'objet d'études sur études. Il est temps que l'État assume ses responsabilités en lien avec les régions concernées, à savoir l'Occitanie et l'AURA. Il lui demande donc de préciser les intentions à court terme de l'État s'agissant d'un réseau routier national ou de lui dire si l'État se désengage de l'aménagement de la RN 88.

Texte de la réponse

AMÉNAGEMENT DE LA RN 88

M. le président. La parole est à M. Pierre Morel-À-L'Huissier, pour exposer sa question, n° 191, relative à l'aménagement de la RN 88.

M. Pierre Morel-À-L'Huissier. Je souhaite évoquer le département de la Lozère, dont je suis l'unique représentant – j'en suis fier –, et qui, depuis des années, se bat pour obtenir la mise à deux fois deux voies de la RN 88, liaison routière nationale qui va de Lyon à Toulouse en traversant la Lozère et l'Aveyron.

Le CIAT – comité interministériel pour l'aménagement du territoire – de 1993, qui s'était déroulé en Lozère – tout le Gouvernement s'y était déplacé – avait jugé que cette route nationale était d'intérêt communautaire. Or, depuis 1997, rien n'a été fait en dehors du viaduc du Romardies qui relie l'autoroute A 75 à la vallée du Lot. Le contournement de Mende n'a pas été réalisé, ni celui de Langogne, qui est la dernière ville de Lozère dans la direction du Puy-en-Velay.

Quelques travaux sont réalisés en Haute-Loire, ainsi qu'entre Rodez et Albi, mais aucuns entre Rodez et l'A 75 ni en Lozère. Or la Lozère ne bénéficie pas d'infrastructures de grande qualité, elle manque notamment d'infrastructures ferroviaires, ce qui est une grosse difficulté, et elle ne dispose que d'un petit aérodrome. Le seul dispositif de transport permettant de l'irriguer est donc constitué de l'A 75 en provenance de Clermont-Ferrand et en direction de Pézenas et de la RN 88, qui traverse le département.

Qu'est-ce que la direction des routes, au plan national, souhaite faire de la RN 88 ? Jacques Blanc au conseil régional, et moi-même en tant que directeur de cabinet, nous nous sommes beaucoup battus face à une

direction des routes qui n'était pas très favorable à la prise en considération de cette voie. Ma question est simple : la volonté politique existe-t-elle ou ne conviendrait-il pas de mettre fin à l'hypocrisie ? *Quid*, aujourd'hui, de l'aménagement de la RN 88 ?

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Monsieur le député, vous avez bien voulu interroger la ministre chargée des transports sur les intentions de l'État concernant l'aménagement de la RN 88 : je vous apporte sa réponse, puisque, malheureusement, elle ne peut être présente ce matin.

Le Gouvernement est tout à fait conscient de l'enjeu que revêt l'aménagement de la RN 88 pour les territoires desservis. Deux opérations considérées comme prioritaires ont été inscrites au contrat de plan État-région de la région Languedoc-Roussillon : la rocade ouest de Mende pour 30 millions d'euros, financés à moitié par l'État, et la déviation de Langogne pour laquelle l'enveloppe de 4 millions d'euros intégralement portée par l'État permet de mener les études et les acquisitions foncières. Ces deux opérations avancent dans le cadre de cette contractualisation.

S'agissant de la rocade ouest de Mende, un montant de 15 millions d'euros d'autorisations d'engagements, dont la moitié apportée par l'État, a pu être programmé en 2017, malgré un contexte budgétaire extrêmement contraint. La première phase des travaux sera engagée en septembre 2018. Cette première tranche de l'opération consiste à réaliser l'ouvrage d'art au-dessus du Lot.

En 2018, 600 000 euros de crédits supplémentaires ont été programmés afin de financer les dernières acquisitions foncières et les mesures environnementales compensatoires. La rocade ouest de Mende pourrait être mise en service à l'horizon de 2021.

En ce qui concerne la déviation de Langogne, les études complémentaires engagées après la commande ministérielle de septembre 2016 ont permis de confirmer l'opportunité de cet aménagement. Les études préalables seront achevées à l'été 2018, donc cette année. L'enquête publique pourra avoir lieu en 2019 après les consultations interservices.

La RN 88 assure des fonctions de desserte de villes moyennes et de territoire ruraux. Comme l'a déjà annoncé Élisabeth Borne, le Gouvernement souhaite augmenter de façon substantielle les moyens consacrés aux axes desservant les villes moyennes et les territoires ruraux – j'ai souligné, dans ma réponse à la question précédente, que c'est une priorité du Gouvernement.

Le Conseil d'orientation des infrastructures a d'ailleurs fait des propositions s'inscrivant dans cet objectif. Le montant des enveloppes consacrées à ce programme sera défini dans le cadre des décisions que le Gouvernement prendra à la suite des propositions de ce comité et qui seront traduites dans le projet de loi d'orientation des mobilités.

Vous aurez donc l'occasion de débattre ici même avec la ministre chargée des transports des projets utiles pour répondre aux enjeux des territoires ruraux.

M. le président. La parole est à M. Pierre Morel-À-L'Huissier.

M. Pierre Morel-À-L'Huissier. Je vous remercie de votre réponse. Je rappellerai simplement que les études sur Langogne durent depuis six ans. De plus, de quel type d'études s'agit-il ? Diligentes par la DREAL – direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement –, portent-elles sur le contournement de Langogne et de Pradelles en Haute-Loire ou uniquement sur le contournement de Langogne ?

La question de la rocade de Mende, quant à elle, ne concerne pas directement la RN 88. Cette rocade vise à contourner Mende pour rejoindre la RN 88. Je vous demande de faire part à Mme la ministre chargée des transports de notre très fort attachement à l'aménagement de la RN 88. Nous souhaitons connaître la volonté de l'État sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-À-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 191

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 février 2018](#)

Réponse publiée le : 23 février 2018, page 1448

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 février 2018](#)